Jean Castex, passionné de transport ferroviaire, officiellement nommé à la tête de l’Agence de financement des infrastructures de transport

18/08/2022 à 20h59



Nouveau job pour une nouvelle vie. Trois mois après avoir quitté ses fonctions de premier ministre, Jean Castex vient d’être officiellement nommé président du conseil d’administration de l’Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT), après un décret signé d’Emmanuel Macron en date du 17 août. Et publié ce jeudi au Journal officiel. Lors de son départ de Matignon à la mi-mai, l’ancien chef de gouvernement avait décidé de faire «un pas de côté, en sortant de la vie politique nationale». L’ancien premier ministre serait passionné de ferroviaire.

Début juillet, son ancien patron l’avait donc proposé pour prendre la tête de cet établissement public, qui est chargé de coordonner le financement des grands projets d’infrastructures de transport. Qu’elles soient routières, ferroviaires, fluviales ou portuaires sur le territoire national. Cette

proposition a été ensuite validée par les commissions du Développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale et du Sénat fin juillet.

L'ex-hôte de Matignon succède à Christophe Béchu, ancien maire d'Angers (Maine-et-Loire) et récent ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dans le gouvernement d'Élisabeth Borne. Passionné de ferroviaire, Jean Castex s'était même invité il y a quelques mois dans un train de nuit qui reliait à nouveau Paris à Nice. Depuis fin juillet, l'ancien premier ministre est aussi, à titre bénévole, président de la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE). L'officialisation de cette nouvelle nomination intervient au lendemain de celle d'Emmanuelle Wargon officiellement nommée à la tête du régulateur de l'énergie, à la tête de la présidence de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Le Figaro

> *Polémique autour de l'aller-retour en jet privé de Jean Castex pour aller voter dans sa ville de Prades, qui aura coûté 10.000 € aux contribuables*